



uniterre

LE MENSUEL AGRICOLE INDEPENDANT

La protection des terres cultivables: que protège-t-elle et de qui?

Lorsque la terre disparaît, la culture disparaît aussi. Il est donc grand temps de protéger les terres. Les différents milieux et partis politiques ont enfin découvert la thématique. Les enjeux sont de taille. Les paysannes et les paysans ne sont pas les seuls à vivre grâce à la terre, nous sommes tous face au mur. La question que nous devons soulever est la suivante: que perdons-nous, si nos terres agricoles disparaissent? Qui risque l'extinction? Nous connaissons les conséquences de notre société de croissance: plus vite, plus grand, plus loin, plus...

Ainsi, beaucoup de choses sont détruites sans merci, dont beaucoup de bonnes terres. Jour après jour, les répercussions écologiques de cette politique deviennent plus visibles. Mais nous ne sommes pas prêts à faire une pause pour affronter la crise. Nous continuons, apparemment sans aucun plan.

Je ne crois ni à la *protection du climat*, ni à la *protection des terres agricoles*, ni à la *protection des espèces*, ni à la *protection des familles paysannes*. Ce ne sont que mensonges et tromperies, des paroles en l'air pour soigner l'image. Les milieux qui viennent de découvrir l'impact médiatique, par exemple, de la protection des terres agricoles, promeuvent en même temps le changement structurel de l'agriculture et soutiennent la mobilité des surfaces, l'exploitation industrielle et la croissance. Pourtant, les deux stratégies ne sont pas compatibles. Les terres agricoles ne peuvent exister sans personne qui les cultive, qui vit et travaille sur place. Avec chaque ferme qui cesse d'exister, la culture meurt un peu plus, l'artisanat local et la vie sociale

disparaissent graduellement. Nous allons ensemble vers l'extinction.

Si nous voulons prendre au sérieux la protection des terres agricoles, nous devons faire volte-face, jeter par-dessus bord nos illusions de la croissance perpétuelle et en assumer les conséquences. Alors, la protection des terres agricoles ne viserait plus seulement l'idylle suisse, elle deviendrait un objectif en soi. Nous savons que notre niveau de vie s'obtient seulement au détriment des autres. Nous vivons dans l'abondance, parce que d'autres travaillent pour des salaires de misère, parce que le travail abusif des enfants continue, parce que nos banques participent aux affaires ignobles, parce que les marchands de matières premières détruisent des régions entières.

Nous continuons de consommer comme si de rien était. Nous allons bien, ça crée des emplois et c'est le seul moyen de maintenir la prospérité de la Suisse. C'est la prière des économistes qui ne se lassent pas de la marteler, mais la répétition d'un mensonge ne le rend pas plus vrai. *Les disciples du pouvoir du marché* peuvent très bien s'imaginer une Suisse sans agriculture et sans production alimentaire, car nous sommes assez riches pour importer toutes nos marchandises.

En bonus, les produits importés sont moins chers. Bien sûr, les adeptes de la pensée néolibérale veulent aussi préserver quelques espaces naturels: pour faire du jogging, du vélo, du ski, pour les randonnées, pour la détente. Ces espaces doivent être attrayants, romantiques, idylliques, cultivés et fournir assez de place pour les jeux dangereux et les événements attractifs.

La destruction de l'agriculture paysanne a des conséquences multiples, notamment écologiques et sociales. Comment est-il possible de produire des fraises, tomates ou pommes de terre si bon marché? En exploitant des personnes. Des personnes sans droits, travaillant dans des plantations ou des usines, des personnes qu'on met à la rue ou qu'on expulse lorsqu'on a plus besoin de leur main-d'œuvre.

Cette misère est largement connue, mais nous l'ignorons. Nous ignorons la misère et ce faisant, nous la légitimons. Nous ignorons les États et les multinationales qui accaparent les terres et chassent les habitants pour nourrir notre société d'abondance. Les guerres pour notre approvisionnement en pétrole sont loin, très loin de notre quotidien. Le drame des réfugiés de Lampedusa était dans nos médias à Noël. On les a déjà oubliés.

En règle générale, nous protégeons ce qui a de la valeur à nos yeux. Mais avons-nous vraiment compris la valeur des choses? Que sont les terres agricoles pour nous? Une réserve d'investissement? Un parc de loisirs pour les personnes en besoin de détente? Un placement de capitaux habile qui gagnera en valeur lorsque la ressource *sol* deviendra rare?

Pour donner un sens à la protection des terres cultivables, nous devons faire une pause. La protection d'un bien signifie qu'on l'aime, qu'on le respecte et qu'on le prend au sérieux. Y compris les personnes d'ici et d'ailleurs.

Ulrike Minkner, vice-présidente



Grandes cultures

Soja du Danube

Page 2



Interview

R. Rechsteiner

Page 4



Souveraineté alimentaire

Exemple de Genève

Page 7



FRACP

AG du 13 mars

Page 8

GRANDES CULTURES

Soja: du Paraná au Danube

Le soja est une culture au cœur de la production animale. Grâce à sa richesse en protéines et à sa teneur élevée en acides aminés (lysine), elle est plus performante que toutes ses concurrentes. Pour conserver une production animale compétitive tout en maintenant notre système de production actuel, nous devons pouvoir nous en procurer. Alors que l'Amérique latine peine à approvisionner nos filières tout en garantissant l'absence de contamination transgénique, les pays autour du Danube pourraient être le nouvel eldorado. A l'heure où cette idée fait la une de plusieurs médias, essayons de voir si cette option constitue une chance ou un miroir aux alouettes.

La culture du soja a toujours été au centre d'enjeux géopolitiques. Originaires de Chine et cultivée dans cette région depuis plus de 5 000 ans, cette culture s'est implantée aux Etats-Unis au milieu du XIX^{ème} siècle. Elle a réellement pris son envol au milieu du XX^{ème} siècle avec l'arrivée de procédés industriels en mesure de valoriser cette culture et la guerre qui a coupé les USA de ses zones traditionnelles d'approvisionnement. Les prix augmentent alors de 50% et la surface double en Amérique du Nord.

Plan Marshall

A la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'Europe, affaiblie, reçoit une aide importante mais conditionnée des USA. Elle doit favoriser l'importation à droits de douane nuls de produits agricoles américains telles que les céréales ou les protéagineuses. Cette orientation est confirmée par une série d'accords signés entre l'UE et les USA. Petit à petit, la concurrence de l'Amérique du Sud se fait jour. Dans les années 90, la crise de la vache folle donne un nouveau coup de fouet aux importations de protéines d'outre mer puisqu'il est dès lors interdit de fourrager des farines animales. Parallèlement, la production de soja transgénique ne fait que croître. Or, le moratoire sur les OGM en Suisse et la réticence des consommateurs européens incitent à la recherche d'alternatives au soja provenant du continent américain.

Réduire la dépendance du Vieux Continent

L'Autriche, comme d'autres pays

européens, est largement importatrice de soja (elle ne couvre que 13% de ses besoins) et se situe géographiquement dans la région du Danube. Elle estime que cette région pourrait être idéale à une production importante de soja qui répondrait aux besoins européens en termes de qualité comme de quantité. Elle initie la Plateforme *Soja du Danube* qui voit le jour en janvier 2012. Elle évalue le potentiel de production des 16 pays du bassin versant du Danube à au moins 5 millions de tonnes sur 2.4 millions d'hectares. Des études sont menées, des pays contactés et en janvier 2013, en marge de la Semaine Verte à Berlin, plusieurs pays signent la Déclaration *Soja du Danube*. Il s'agit de l'Autriche, la Hongrie, la Bosnie Herzégovine, la Croatie, la Serbie, la Roumanie... et la Suisse.

La plateforme s'engage à ce que la culture du soja soit mieux prise en compte dans le cadre du futur programme européen (avec un focus particulier sur la réforme de 2014). Elle souhaite établir des lignes directrices pour la production sans OGM et pour l'utilisation des produits phytosanitaires dans cette région. Les principaux arguments avancés en faveur de ce projet sont qu'il offre la sécurité aux consommateurs quant à l'absence d'OGM, qu'il participe à l'approvisionnement de l'Europe, qu'il contribue à l'intégration de la région du Danube dans l'Union en offrant des opportunités économiques à ces pays et permet aux entreprises qui veulent répondre à la demande en denrées alimentaires et fourrages libres d'OGM d'avoir un avantage comparatif par rapport à



Soja conventionnel Braila county dans le sud-est de la Roumanie
Photo: GMO Information Center, Roumanie

Grandes Cultures & Viande
Rencontre de la Commission
Café Le Tempo, Yverdon
Jeuvi 6 mars, 10h

Thèmes: relance des productions fourragères en Suisse, mise en place d'une plateforme nationale, filière pain équitable.



Carte du soja. Source: www.danausoja.org

leurs concurrents d'Amérique latine.

Une vaste coalition

L'Association *Soja du Danube* regroupe cinquante-quatre semenciers, coopératives, industriels de l'alimentation animale, des viandes et de l'alimentation humaine, grandes ONG et distributeurs. Cette coalition hétéroclite va de Greenpeace Autriche à Migros en passant par Demeter et Fenaco. Avec de tels acteurs, la première réaction est que ce projet ne peut être que positif. Pourtant, le doute demeure. Comment les 16 pays visés pour produire ce *soja du Danube* - qui devra répondre à un cahier des charges excluant les OGM et l'utilisation de terres non préalablement cultivées - pourront-ils augmenter aussi massivement et rapidement leur production? Qui sera en charge de produire ce soja? Les producteurs de l'agriculture industrielle ou ceux de l'agriculture paysanne? Quel pays sera particulièrement concerné?

La Roumanie sort du lot...

Le pays qui revient sur toutes les lèvres est la Roumanie. Le climat et les conditions pédologiques répondent facilement aux exigences de cette culture. Par ailleurs, depuis 2014, le marché foncier roumain est libéralisé et permet plus facilement aux étrangers d'acquérir des terres. Alors que certains proposaient de fixer une limite pour le nombre d'hectares que les investisseurs

pouvaient acquérir, le gouvernement y a renoncé. Déjà passablement mis sous pression par les investisseurs étrangers qui montaient des sociétés roumaines fictives pour contourner le droit foncier, ce pays ouvre ainsi grand la porte à l'agriculture industrielle. Pour certaines organisations, la Roumanie est un des pays identifiés comme à risque quant à l'accaparement des terres par des individus ou sociétés étrangères. Sa paysannerie, relativement peu organisée, ne peut faire face à ces nouveaux arrivants. Trois millions et demi de Roumains vivent sur moins de 1 à 2 hectares de terres. La proportion de paysans dans la population atteint le chiffre record pour l'Europe de 30%.

Les agences européennes, comme les autorités roumaines, encouragent l'agriculture industrielle. Selon leurs dires, la cible de l'agence de paiement pour le développement rural et la pêche n'est pas ces petits paysans, mais bien toutes celles et ceux qui souhaitent faire du business. Ainsi, le fossé entre agriculture familiale paysanne et l'agro-industrie ne fait que croître, les seconds menaçant l'existence des premiers. Si, dans les années 60, les pays de l'Europe de l'Ouest étaient en mesure d'absorber les paysans qui quittaient leurs terres, ce n'est pas le cas de l'économie roumaine aujourd'hui.

Dans un récent article, *Du soja sur les rives du Danube*, le journal *Coopération* laissait entendre que la Roumanie était

exempte d'OGM. Il devient de plus en plus difficile de trouver du soja non génétiquement modifié qui ne soit pas contaminé par du soja génétiquement modifié. En Roumanie, en revanche, le soja est exempt d'OGM. Pourtant, la Roumanie a longtemps été considérée comme le cheval de Troie des OGM en Europe. Elle a cultivé du soja transgénique (130 000 ha de soja OGM en 2006 sur les 190 000 cultivés) jusqu'à son entrée dans l'Union européenne qui lui a signifié l'interdiction de cette culture. Alors auto-suffisante en soja, elle a dû en importer de Chine ou d'Argentine. Les autorités roumaines ont, à plusieurs reprises, sollicité l'UE pour pouvoir réintroduire le soja transgénique sur leur territoire. Les liens étroits entre les sociétés semencières commercialisant du soja transgénique, la recherche et des personnes hautes placées, notamment au Ministère de l'agriculture, ont été plusieurs fois démontrés. La mise en application de l'interdiction des OGM a été prise à la légère. Corollaire: du soja transgénique a été plusieurs fois découvert par des organes indépendants. Il est donc normal de douter de la capacité de la Roumanie de fournir un soja libre d'OGM. Quoi qu'il en soit, l'Association soja du Danube estime que ce pays pourra passer de 70 000 ha en 2014 à 712 000 ha en 2020. Quant à nos collègues roumains membres de La Via Campesina Europe, ils s'inquiètent des conséquences d'une telle initiative sur les structures agricoles de leur pays. Et s'étonnent de la naïveté des initiateurs sachant que, comme nous le disions plus haut, les ministres successifs en charge de l'agriculture ont été - et sont toujours - sous l'influence des multinationales.

En quoi sommes-nous concernés ?

En 15 ans, les importations de soja en Suisse ont augmenté de 220 000 tonnes.

Elles couvrent le manque provoqué par la fin des farines animales, la réduction des surfaces de cultures fourragères indigènes et les besoins croissant liés à l'augmentation de la production de volaille. Face à cette réalité, le réseau suisse pour le soja responsable est ravi de l'adhésion de la Suisse à l'Association Soja du Danube. Nos grands distributeurs se réjouissent quant à eux que leurs poules soient dorénavant nourries avec du soja du Danube et non plus du soja brésilien. Les premières livraisons sont arrivées en Suisse à la mi-décembre et ont été prises en charge par UFA. Ainsi s'ouvre une nouvelle page de l'histoire suisse du soja.

Une fois de plus, les principaux acteurs de ce plan de relance pour le soja européen refusent d'apprendre les leçons du passé pourtant très récent. Nous, européens, avons radicalement transformé le paysage agricole de pays comme l'Argentine qui est devenu un vaste champ de soja quelque fois entrecoupé de cultures de maïs. Dans de nombreux pays d'Amérique latine, surnommés d'ailleurs République unie du soja dans les publicités de Syngenta, les paysans familiaux se sont retrouvés victimes d'enjeux planétaires qui les dépassaient: expulsés de leurs lopins de terres, arrosés de pesticides par des avions qui traitent les trop vastes monocultures de soja, voyant leurs propres productions contaminées par les OGM ou les forêts de leurs régions défrichées au rythme de l'avancée de cette culture. Un désastre humain et écologique; nul ne sait s'il y a encore moyen de réparer les dégâts. Les différentes initiatives de green washing comme la Table ronde pour le soja responsable ou autres démarches n'ont que peu changé la situation sur le terrain. Elles n'auront eu comme effet que de donner bonne conscience aux européens en mesure d'acheter du soja labellisé responsable. Pourtant, malgré nos efforts, les producteurs latino

américains arrivent de moins en moins à garantir une filière libre d'OGM. Il est ainsi devenu urgent pour la filière animale de trouver de nouvelles sources d'approvisionnement. Quoi de plus simple que de calquer ce modèle dans une région que nous pourrions mieux contrôler: la région du Danube.

Personne pourtant ne se pose les vraies et essentielles questions: comment réduire notre utilisation de soja? Comment mieux produire en Suisse nos cultures protéagineuses? De quoi aurions-nous besoin? Pourquoi affourageons-nous autant de protéines aujourd'hui alors que nous en consommons beaucoup moins avant? Quels animaux avons-nous sélectionnés pour qu'ils soient aussi dépendants physiquement de sources protéiques? Y aurait-il moyen d'inverser cette tendance? Si oui comment? En somme, retourner aux racines du mal plutôt que de changer de marque de sparadrap. Selon une étude mandatée par Greenpeace en 2011, près de 41% du soja importé en Suisse serait distribué aux vaches laitières, aux veaux et autres bovins contre 29% aux porcs et 26% aux volailles. Or, nous le savons, l'utilisation de soja dans la production bovine pourrait nettement diminuer, voire être à moyen terme remplacée par d'autres sources de protéines végétales. Et parallèlement, les éleveurs et la recherche auraient tout intérêt à réorienter la sélection vers des races capables de mieux valoriser les fourrages grossiers. Certes, il sera plus difficile d'inverser la tendance dans la production de volaille et de porcs, mais rien n'est impossible.

La revue UFA de janvier 2014, qui thématise également le projet du soja du Danube, évoquait le fait que la FAO prévoyait la nécessité de nourrir neuf milliards de personnes en 2050 et que pour se faire, la production de viande devrait augmenter de 73% et celle de lait de 58%. Et de conclure que, selon les experts de la FAO, il n'existait pas

d'alternative à l'élevage intensif. C'est un peu court, car d'autres rapports de la même FAO, de la CNUCED et le Rapport mondial de l'agriculture estiment au contraire que c'est l'agriculture paysanne qui est en mesure de nourrir la planète et que le business tel qu'il a été pratiqué n'est plus une option ou qu'il faut changer de paradigme avant qu'il ne soit trop tard! Par ailleurs, sur quelle base ces pourcentages sont ils construits? Sur le niveau de consommation de viande et de lait des Suisses ou celui des Maliens? Récemment, une phrase nous a interpellé et mérite réflexion: à partir du moment où mon niveau de vie n'est pas transposable au reste du monde, ce n'est plus un droit, c'est un privilège.

Voilà pourquoi il faut revenir aux fondamentaux. Ne pas faire cette analyse plus profonde nous conduit à la fuite en avant. Non que ce sera simple et que des solutions toutes faites existent. Ce que nous souhaitons soulever ici, c'est l'absolue nécessité de revoir nos modèles, de les questionner, de chercher des alternatives pour espérer que notre mode de vie ne prêterait pas l'avenir des générations futures. Il ne s'agit pas de renoncer au soja ou de devenir végétariens. Cela prendra du temps, et nécessitera l'engagement de tout un chacun. Producteurs, éleveurs, recherche, filières, défense professionnelle. Pour cela, nous avons besoin de l'expérience de paysannes et paysans qui ont déjà pris le virage, de la recherche agronomique qui peut creuser cette nouvelle voie avec quelques pionniers et surtout d'ouverture d'esprit de l'ensemble de la filière. Mais de grâce, ne reproduisons pas en Europe de l'Est les modèles qui se sont révélés destructeurs outre-atlantique.

Valentina Hemmeler Maïga

DOMAINE DE LA MERMIERE



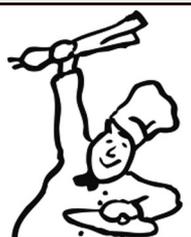
1286 Soral - www.mermiere.ch

**A la Mermière, on travaille la terre
comme à Uniterre.
Simplement, avec le cœur et les mains.**

**Semaine du Goût 2014
du 18 au 28 septembre**

Inscriptions jusqu'au 30 avril

Membres d'Uniterre, inscrivez gratuitement un événement!
021 601 74 67
info@uniterre.ch



SEMAINE DU GOÛT



PRÉSIDENT DE SWISSAID ET ANCIEN CONSEILLER NATIONAL PS

Interview avec Ruedi Rechsteiner

Début janvier, l'Union suisse des paysans (USP), en coopération avec un comité d'ONG et d'associations suisses, a présenté ses activités prévues pour marquer l'Année Internationale de l'Agriculture Familiale. Les sponsors principaux sont la Banque Raiffeisen et Coop. Le comité compte également le Groupement suisse pour les régions de montagne, Swissaid et Helvetas.

Swissaid est membre du comité suisse pour l'Année Internationale de l'Agriculture Familiale en Suisse. Pourquoi est-il important pour Swissaid de participer à cette action?

Swissaid s'engage à l'échelle mondiale pour les paysans, c'est-à-dire pour les familles, car si les paysans prospèrent, il y a assez de nourriture dans les villes.

Lors de la récente conférence de presse, les organisations membres ont mis l'accent sur différents aspects. Swissaid a souligné, entre autres, que les exportations subventionnées constituent un problème fondamental pour les paysans du Sud. Pouvez-vous préciser ce propos?

Des décennies durant, l'agriculture des pays du Nord a produit des excédents que l'on bradait ensuite sur les marchés des pays pauvres. Ce système a ruiné de nombreux paysans du Sud, dont les terres étaient moins fertiles ou qui n'avaient pas accès aux méthodes culturales industrielles. En tant qu'œuvre d'entraide, nous nous engageons pour la sécurité alimentaire. Cela implique que les régions pauvres puissent se nourrir sur la base de variétés de plantes adaptées aux conditions locales. En d'autres mots, qu'elles aient un taux d'auto-provisionnement élevé.

Quels sont les efforts à faire dans ce domaine par la Suisse?

Je trouve que la politique agricole est sur la bonne voie. Avec ses prestations écologiques requises, l'encouragement s'éloigne du productivisme pour aller vers une agriculture biologique déjà très bien établie et contrôlée. Bien sûr, il est souhaitable que le taux du biologique augmente encore, mais en comparaison, l'Afrique ou l'Asie sont

encore à mille lieues de ce chemin. Les gouvernements négligent les paysans, ils sont contre les méthodes biologiques, ils collaborent avec les multinationales agroalimentaires, ils misent sur les OGM et l'agrochimie, ils chassent les petits paysans par la violence et procèdent à la déforestation.

Uniterre demande depuis des années une suppression des subventions aux exportations. À l'opposé, l'USP se bat avec l'industrie agroalimentaire pour le maintien, par exemple, de la Loi Chocolatière. Est-ce que le comité suisse pourra éventuellement profiter de cette Année Internationale pour définir de nouveaux objectifs communs?

En matière de subventions, je pense qu'on peut différencier les produits alimentaires de base des denrées transformées. La Suisse compte aussi des régions plus pauvres qui dépendent de la production laitière. Pour moi, la Loi Chocolatière ne constitue pas un problème central en comparaison avec, par exemple, l'exonération de l'impôt pour les agrocarburants. Le blé, le soja et le maïs n'ont pas leur place dans les réservoirs à essence, et la réglementation pour l'importation d'huile de palme devrait être beaucoup plus sévère.

La terminologie de petite paysannerie et la notion de ferme familiale provoquent régulièrement des malentendus. Est-ce que des termes ont été définis pour la Suisse? À partir de quel moment faut-il remplacer exploitation familiale par exploitation industrielle?

La réponse varie en fonction du contexte. Une famille paysanne peut créer une grande valeur ajoutée en culti-

vant des légumes sur un petit terrain. À l'inverse, pour vivre de l'élevage ou de la grande culture, les besoins en terrain sont beaucoup plus importants. Les conclusions du rapport sur l'agriculture mondiale de l'IAASTD (*Évaluation Internationale des Connaissances, des Sciences et des Technologies Agricoles pour le Développement*, 2008) me paraissent déterminantes: les familles paysannes et l'agriculture biologique peuvent être tout aussi productives à court terme que l'agriculture industrielle, tout en étant plus productives à long terme, puisque leur production est plus durable en ce qui concerne l'utilisation du sol et puisqu'ils utilisent moins de pétrole et de poison.

Chaque jour, 3 fermes suisses disparaissent. Il s'agit de petites et moyennes exploitations qui cèdent au profit de grandes exploitations. Quelle est la position de Swissaid par rapport à ce changement structurel rapide, favorisé et forcé par l'OFAG?

En ce qui concerne la Suisse, nous sommes plutôt réticents, car notre mission consiste avant tout à améliorer la sécurité alimentaire dans les pays du Sud. Donc, nous dénonçons les pratiques qui nuisent aux fermes familiales du Sud, nous nous engageons pour les droits fonciers des indigènes et nous soutenons les investissements. Cela comprend aussi la réorientation de la recherche. Elle devrait servir davantage aux fermes familiales, aux méthodes culturales d'une agriculture diversifiée à petite échelle, au lieu de bénéficier uniquement aux multinationales qui mènent une politique d'endettement à l'encontre des petits paysans qui aboutit dans les faits à leur expropriation.

Sur le site de familyfarming.ch, des images bucoliques montrent des familles heureuses et servent à promouvoir l'Année Internationale de l'Agriculture Familiale. De l'autre côté, on conseille aux générations qui partent à la retraite de quitter leur ferme lors de la remise, le taux de divorces sur les fermes s'approche graduellement de celui du reste de la population et le surendettement pèse lourd. On souhaite et on soutient un monde intact, mais n'est-ce pas un peu hypocrite?

En effet, c'est hypocrite, mais le changement structurel n'est pas vraiment nouveau. Ce qui compte pour moi, c'est qu'il y ait un grand nombre de paysans qui défendent leur place sur le



Ruedi Rechsteiner

marché avec succès en commercialisant des produits sains de bonne qualité et qu'ils reçoivent un soutien financier notable pour y arriver. J'espère que les agriculteurs deviendront également des producteurs d'énergie, car ils disposent de grands toits et sont capables de satisfaire la demande en énergie propre. D'un point de vue financier, c'est très intéressant. Par ailleurs, le soutien qu'offre la Confédération à l'agriculture suisse est bien plus important que l'aide étrangère de la Suisse au Sud – même si la Suisse profite des pays du Sud et crée d'importants excédents commerciaux dans les pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine.

Aujourd'hui, de jeunes agricultrices et agriculteurs cherchent des formes d'exploitation collective. Ne devrions-nous pas également soutenir les idées de ces jeunes gens au lieu de miser sur des structures conservatrices?

Cultiver les terres en commun a sûrement des avantages, par exemple, lorsqu'on peut partager des machines agricoles. Les paiements de la Confédération devraient être conçus de façon à ne pas défavoriser ces formes d'exploitation.

Monsieur Rechsteiner, vous êtes un socialiste de souche qui a laissé une empreinte politique impressionnante au Palais fédéral. Une convention collective de travail pour les employés agricoles ne serait-ce pas un sujet pour le PS?

Une convention collective de travail pourrait rendre le travail agricole plus attractif pour la population suisse et, par conséquent, freiner l'immigration de main-d'œuvre étrangère. Malheureusement, le parti qui exploite le thème des étrangers - l'UDC en occurrence - lutte contre ce genre de mesures. Le PS serait sûrement en faveur d'une telle convention, mais il faudrait réussir le tour de force de rester concurrentiels.

Je vous remercie pour l'interview.

Propos recueillis par Ulrike Minkner

Ruedi Rechsteiner est économiste, conseiller national de 1995 à 2010 et l'un des pères de la Rétribution à prix coûtant (RPC) du courant injecté. Il est président de Swissaid depuis 2008 et vit à Bâle.



Dépôt d'une pétition contre les agrocarburants en 2011 (60 000 signatures). Uniterre et Swissaid étaient impliqués.

INTERVIEW

Point de vue de paysan, avis de consommatrice

Le reportage de Pascal Rebetez et Bertrand Theubet à Temps Présent, Paysan, une espèce en voie d'extinction, diffusé le 16 janvier 2014, a suscité plusieurs réactions. Parfois très fortes du côté paysan, mais aussi fortes chez les consommateurs. Des deux côtés, plusieurs ont confirmé ou reconfirmé leur appui à Uniterre, pour la pertinence de ses actions, de ses positions.

Uniterre a posé quelques questions à **Stéphane Mauron**, paysan, secrétaire de la Section Fribourgeoise d'Uniterre et co-président de croQu'Terre, et à **Nicole Bardet**, présidente fribourgeoise de la Fédération Romande des Consommateurs (FRC). Interview.

Comment avez-vous perçu le reportage de Temps Présent?

Stéphane Mauron (SM): Dans un article de journal agricole, Pierre Rabhi résume bien la situation actuelle en disant que les agriculteurs entretiennent la terre, donc la vie, en même temps qu'ils contribuent à nourrir la population. Leur rôle est crucial. Sans eux, notre société ne pourrait tout simplement pas fonctionner. Nous devrions élever les paysans *au rang des seigneurs* mentionne P. Rabhi, mais malheureusement, nous en avons fait de pauvres types. Les politiciens de tous bords devraient s'inspirer de ces paroles au lieu d'élaborer une politique agricole complètement à côté de la réalité, comme celle de la PA 14-17. Elle va mettre en danger de nombreuses exploitations. Dans le canton, la suppression de la prime UGB fourrages grossiers occasionnera un grand manque à gagner pour les exploitations qui ont du bétail. Et ce ne sont ni les réseaux écologiques, ni la prime pour la qualité du paysage, qui compensera ce grand manque à gagner. La conséquence: l'abandon de l'exploitation des terres dans les régions défavorisées.

En tant que consommatrice et présidente de la FRC Fribourg, comment cette émission vous a touchée?

Nicole Bardet (NB): C'est important que les consommateurs sachent ce qui se passe dans le milieu agricole, nous en sommes de plus en plus déconnectés. Je suis très touchée par la détresse des agriculteurs. Mes plus beaux souvenirs de l'enfance sont ceux passés à la ferme de mes grands-parents et pour moi, être paysan est un des plus beaux métiers du monde. Cela m'attriste que pour certains, il ne soit plus possible d'en vivre. En tant que consommatrice, je consomme local, afin d'encourager l'agriculture de ma région. En tant que présidente de la FRC Fribourg, je sensibilise les consommateurs à une consommation de proximité et de saison, non seulement

pour soutenir l'agriculture, mais aussi pour la santé des consommateurs et la protection de notre environnement.

La situation décrite dans l'émission de Temps Présent correspond-elle à la réalité fribourgeoise?

SM: La réalité fribourgeoise est un peu différente de celle des autres cantons, parce que 60% du lait est transformé en Gruyère et en Vacherin fribourgeois AOC. Le reste seulement est livré à l'industrie laitière. Concernant le lait de fromagerie, le prix se situe autour de 84 centimes avec l'augmentation du début janvier. Le prix du lait de centrale quant à lui varie fortement d'une exploitation à l'autre, car celui-ci est payé d'après les teneurs en matière grasse et en protéines. D'après les décomptes de paie du lait, cela peut varier jusqu'à 20 centimes par litre de lait. Pour les exploitations qui ont des teneurs basses, la situation est identique à celle présentée dans Temps Présent avec des exploitations n'arrivant tout simplement pas à joindre les deux bouts, sans un apport financier venu de l'extérieur. Dans les régions de plaine du canton, la production laitière a carrément disparu au profit des grandes cultures, et surtout des réseaux écologiques.

Quelles pistes de solutions proposez-vous?

SM: Cela devient de plus en plus difficile de trouver des solutions pour tous les agriculteurs du canton. Pour certains, la piste de l'énergie peut être intéressante avec le photovoltaïque sur les toits des fermes. Pour d'autres, elle se trouve dans la production de bio gaz avec le lisier, le fumier et les déchets verts des communes. Le seul bémol du bio gaz est que l'on n'emploie pas comme en Allemagne du maïs ou d'autres plantes pour faire tourner les machines au détriment de l'alimentation de la planète.

L'agriculture contractuelle de proximité (ACP) est une autre piste qui pourrait se développer dans le canton avec le soutien des consommateurs et des collectivités publiques s'approvisionnant directement auprès des agriculteurs. Cela permettrait de rémunérer correctement le producteur sans que le consommateur paie le produit beaucoup plus cher que dans les centres commerciaux. C'est un

Paysan, une espèce en voie d'extinction

En Suisse, mille paysans ferment boutique chaque année, quand ils ne choisissent pas d'en finir avec la vie. Et ceux qui continuent travaillent comme des forcenés pour gagner un salaire de misère. Les épouses sont obligées de trouver un emploi à l'extérieur. En cause: une politique fédérale agricole toujours plus contraignante. Entre suicides, divorces et surcharge administrative: rencontre avec des hommes qui en ont gros sur la patate.

La paysannerie est devenue un métier à risques. Nouvelle politique fédérale, contrôles sur les surfaces et la détention des bêtes, prix du lait sous le seuil de rentabilité, les paysans suisses paient un lourd tribut à la modernisation de l'agriculture. Rien ne va plus avec le lait, à cause de son prix, beaucoup ferment leur salle de traite. Les petites laiteries disparaissent privant les pro-

ducteurs d'un lien social important.

Depuis (ndlr) le 1er janvier 2014, les paiements directs vont essentiellement au maintien du paysage et de la biodiversité plutôt qu'aux têtes de bétail. Conséquences, le cheptel va diminuer. Mais ce qui augmente, c'est le sentiment d'être sous tutelle et surtout l'incertitude quant à l'avenir. Beaucoup témoignent: on n'est plus compris, à peine tolérés pour les publicités touristiques et le profit de la grande distribution.

Entre normalisation sociale et disparition, les témoignages sur le terrain ont la valeur d'un réquisitoire.

Texté tiré de www.rts.ch

Temps Présent à la RTS
Emission du 16 janvier 2014
Un reportage de Pascal Rebetez et Bertrand Theubet. Image: Didier Charton. Son: Beat Lambert. Montage: Jean-Michel Laubli.



Distribution de paniers de l'Association croQu'Terre

grand plaisir de voir clients et producteurs sortir tous les jeudi soir des locaux de croQu'terre avec un large sourire. Le tourisme rural et la production de céréales biologiques pourraient être intéressants dans les productions qui demandent peu de main-d'œuvre.

NB: Il me semble important de rapprocher les producteurs et les consommateurs. L'ACP est un excellent moyen d'atteindre ce but. Elle rétablit le lien social entre les consommateurs et les producteurs. Les consommateurs prennent conscience de ce qui se produit dans leur région et acceptent des produits qui ne sont pas toujours parfaits, des carottes tordues ou des pommes légèrement grêlées.

Les producteurs y sont reconnus pour leur travail et produisent en sachant qu'ils vendront leurs productions à un prix juste, ce que la grande distribution ne garantit pas. Dans notre canton, il existe deux ACP, *Notre panier bio* à l'échelle cantonale depuis 2008, et depuis 2013, *croQu'terre* à Romont. Je suis membre des deux paniers et suis

très contente de pouvoir consommer des produits de proximité et de qualité.

Tous les agriculteurs ne peuvent pas participer à une ACP, que leur répondez-vous?

NB: C'est vrai, toutefois il y a encore de la place pour de nouveaux producteurs. A Romont par exemple, croQu'Terre recherche un maraîcher pour compléter son offre. Une diversification des sources de revenus, pour réduire sa dépendance à une seule production, me semble aussi importante. Par exemple, via la production d'énergie renouvelable, notamment les centrales photovoltaïques, l'agrotourisme ou l'agriculture biologique, comme le souligne Stéphane Mauron. En fonction de sa région de production et du bassin de population, il faut chercher la meilleure solution pour pérenniser l'exploitation et offrir un avenir aux générations futures.

Propos recueillis par Marie-Eve Cardinal

ANNÉE INTERNATIONALE DE L'AGRICULTURE FAMILIALE

L'agriculture paysanne, pilier de la souveraineté alimentaire

En cette année internationale de l'agriculture familiale, en quoi le modèle de l'agriculture paysanne peut-il contribuer à alimenter la discussion? Quelle est sa définition et d'où provient-elle? Voici quelques questions qui méritent réponses.

L'agriculture paysanne a été définie au cours des années 90 par des paysans de la Confédération Paysanne française et de la Fédération Associative de Développement de l'Emploi Agricole et Rural (FADEAR):

L'Agriculture Paysanne doit permettre à un maximum de paysans répartis sur tout le territoire de vivre décemment de leur métier en produisant sur des exploitations à taille humaine une alimentation saine et de qualité, sans remettre en cause les ressources naturelles de demain. Elle doit participer avec les citoyens à rendre le milieu rural vivant dans un cadre de vie apprécié par tous.

L'agriculture paysanne se refuse de voir glisser le secteur primaire dans une agriculture à deux vitesses. L'une représentée par une agriculture intensive orientée vers l'exportation, jugée comme l'unique rentable par les décideurs politiques et les investisseurs et l'autre, formée de petites structures agricoles chargées d'entretenir le paysage.

Les 3 dimensions

La première dimension est sociale. Elle est basée sur l'emploi et la solidarité entre paysans d'ici et d'ailleurs et entre les régions. Le respect du droit de produire pour chaque paysan est fondamental. C'est une manière de résister à de grands groupes qui pourraient s'accaparer les moyens de production comme la terre, les semences, les crédits ou autres. Ainsi, elle garantit le maintien de nombreux actifs sur le territoire.

La seconde dimension vise à permettre aux personnes actives dans l'agriculture de vivre de leur métier. Elle doit créer de la valeur ajoutée. Si elle est suffisante, il est possible de mieux répartir les volumes produits et d'éviter la course aux terres ou aux quotas de production. La production doit être économiquement efficace et de qualité.

La troisième aborde la question du respect des consommateurs et de la nature. Dans cette dimension, les aspects de qualité alimentaire et les équilibres écologiques sont capitaux.

Diagnostic de son projet paysan

Lorsque les milieux paysans abordent la question de l'agriculture paysanne, six thèmes sont centraux pour identifier si une ferme répond bien à cette définition. La Confédération Paysanne

comme la FADEAR ont régulièrement conseillé, orienté des exploitants qui souhaitent développer un projet d'agriculture paysanne. Ils ont mis en place des outils de diagnostic des fermes qui permettent aux paysannes et paysans de se poser les bonnes questions quant à leur métier et d'identifier quels sont les points forts et les points faibles de leur ferme dans la perspective d'une démarche d'agriculture paysanne.

1. Autonomie

C'est la capacité d'être maître de ses choix techniques, économiques et financiers et d'avoir la possibilité de l'exercer. Ainsi, lors d'une intégration verticale d'une filière, par exemple dans le secteur porcin ou de la volaille, cet aspect n'est plus rempli. En effet, le paysan est soumis aux choix imposés par d'autres acteurs comme la composition et la quantité d'aliments, les interventions vétérinaires, le mode de production, le prix de vente final.

2. Transmissibilité

Une exploitation paysanne doit pouvoir être reprise et dégager un revenu suffisant pour sa pérennisation. La question de la transmissibilité commence à apparaître en Suisse, mais est évoquée depuis bien plus longtemps dans les pays voisins. L'agrandissement constant des domaines a pour conséquence qu'ils deviennent trop chers et que personne ne peut plus les acquérir. Souvent, les lois empêchent le démantèlement des structures. La transmissibilité est un facteur déterminant du maintien d'un nombre important de paysans et de l'accès à la terre pour les nouvelles générations.

3. Qualité des produits

L'agriculture paysanne souhaite garantir une qualité des produits tant au niveau de la production que de l'ensemble de la filière de transformation. Les produits doivent correspondre aux attentes des consommateurs et être issus d'une agriculture respectueuse des Hommes, des animaux et de l'environnement; les OGM sont proscrits. Il est encouragé de choisir les variétés, espèces et races d'animaux les mieux adaptées aux conditions locales. La transparence joue également un rôle important; les lieux de production doivent pouvoir rester ouverts au public. Un autre enjeu dans ce domaine est celui d'assouplir

les normes sanitaires, inadaptées à l'agriculture paysanne, mais conçues et imposées par la production et la transformation industrielles.

4. Répartition

Afin de maintenir un accès au marché au plus grand nombre de paysannes et paysans, il est important que les volumes de production soient répartis de manière aussi équitable que possible. Entre paysans, mais aussi entre régions de production. Il s'agit ici de canaliser les volumes de production libérés par la cessation d'activité et de les diriger de manière volontariste et en priorité vers les producteurs qui ne peuvent dégager un revenu suffisant. S'il n'y a pas cette intervention publique et ciblée dans la mobilité des «droits à produire», ceux-ci continuent de se concentrer dans les sites les plus productifs. La gestion des quantités produites est ainsi capitale. Si nous prenons l'exemple du marché laitier en Suisse, avec la sortie calamiteuse du contingentement laitier sans véritable gestion des quantités, la tendance a été à l'agrandissement des exploitations agricoles de plaine produisant du lait industriel.

5. Travail avec la nature

Afin de prendre en compte les besoins des générations futures, l'agriculture paysanne se doit de préserver les ressources naturelles. Dans cette optique, la conservation de la biodiversité est centrale. Car plus celle-ci est importante dans un écosystème plus celui-ci est en mesure de s'adapter aux modifications permanentes du milieu (résilience) et garantir à long terme le potentiel alimentaire. En agriculture paysanne, ce n'est pas l'extensification qui est encouragée mais la désintensification (valoriser durablement le travail plutôt que le capital. Elle favorise l'emploi et ainsi pérennise le métier). D'autres critères telles que la conservation de la fertilité des sols, la gestion des produits phytosanitaires, de l'eau ou des territoires complètent la réflexion.

6. Développement local

L'agriculture joue un rôle important dans les communautés locales. Elle est intrinsèquement liée à la vie d'une communauté. Le maintien de fermes en nombre contribue à un tissu social et économique dynamique. Par ailleurs, les démarches collectives de production

Votre publicité dans le journal d'Uniterre?

021 601 74 67
info@uniterre.ch

la ligne nature
Metrabol
BOLUS naturel après-vélage
Nettoyage et tonus
Taritral
TARIR avec la nature
sans antibiotique
Parabol
en cas de cellules
somatiques
LGC SA
ONLINE SHOP 1627 Vaulruz
www.lgc-sa.ch 026 913 79 84

Nord-Sud: quelles formations pour les paysans?

Samedi 22 mars, 9h30-21h30
Maison des Associations, GE

Journée d'échanges pratiques

La formation paysanne est un levier important vers la souveraineté alimentaire, une thématique dans laquelle est fortement impliqué Mamadou Cissokho, président d'honneur du Réseau des Organisations Paysannes d'Afrique de l'Ouest. Elle dépasse de loin les formations techniques apportées par nombreux projets d'aide au développement ou les conseils agricoles étatiques, par ses dimensions multiples. Témoignages et expériences présentés, pour progresser ensemble dans l'échange!

Contact, info et inscription:
g.corredor@e-changer.ch
076 615 61 08
www.federeso.ch

et commercialisation sont également encouragées puisqu'elles instaurent plus de solidarité entre différentes catégories socio-professionnelles et permettent de fixer de la valeur ajoutée dans un territoire donné.

Valentina Hemmeler Maïga

DYNAMIQUES LOCALES

Mettre en œuvre la souveraineté alimentaire au niveau local: l'exemple de Genève

Naturellement l'alimentation est fondamentalement au centre de nos vies. Puisque la nature et la société se trouvent fortement influencées par les choix de politique alimentaire et agricoles, la population a tout intérêt à s'associer aux orientations de cette politique. Le principe de la souveraineté alimentaire donne la priorité au marché local et revendique le droit humain fondamental de pouvoir déterminer ses politiques alimentaires et le fait que l'accès aux moyens de production (sol, eau, semences, connaissances et crédit) soit placé sous contrôle de droit public.

Le renoncement aux subventions à l'exportation constitue la contrepartie à la protection des marchés locaux des importations de dumping.

La logique destructive de la concurrence qui accompagne l'ouverture libérale des marchés agraires n'est pas conciliable avec la construction de circuits économiques durables aux niveaux social, écologique et économique.

A Genève, la section locale du syndicat paysan Uniterre met en œuvre ces principes depuis des années, avec un certain succès. Ainsi, en 2003, a été créée à la demande d'Uniterre une commission cantonale pour la souveraineté alimentaire. Au sein de cette commission se retrouvaient des représentants des consommateurs, des producteurs, des employés du commerce et de l'administration publique. Les travaux de cette commission ont eu pour suite la mise en place du label public Genève Région Terre Avenir (GRTA) qui garantit la qualité (sans OGM), la production locale, la traçabilité et l'équité. La souveraineté alimentaire a été intégrée dans la loi cantonale sur l'agriculture.

Ainsi, il a été possible de mettre sur le marché le premier lait équitable de Suisse en 2009 et de rémunérer équitablement la production céréalière biologique dès 2011. Malheureusement, ce sont encore des exceptions et des succès limités dépendant d'une mobilisation concrète des filières. Au niveau cantonal, les structures locales de transformation ainsi que la diversification de la production ont été soutenus: filière de la bière; huileries; conserverie; maintien de deux petits abattoirs paysans décentralisés.

Le canton a également soutenu la mise en place d'un pressoir de jus de fruits et de l'installation pour leur conditionnement.

La Ville de Genève a, dans le cadre de sa politique de développement durable, également entrepris plusieurs actions en faveur d'une agriculture paysanne. Ainsi, elle a financé un moulin mobile pour soutenir la fabrication de farines et de pains paysans équitablement rémunérés. De cette initiative a émergé un groupe de travail composé de paysans et de consommateurs consacré aux questions de la filière céréalière (choix variétal, sélection, qualités des céréales, techniques de production, meunerie et savoir-faire boulangers, etc). La production de jeunes plants pour les différents projets d'agriculture contractuelle a été possible par la location d'anciennes serres au service des espaces verts, à l'association *les Artichauts*.

Depuis 2010, chaque jour au moins un produit local est servi dans 21 cuisines scolaires de la Ville ainsi que dans la commune de Vernier. De plus, une fois par semaine, un menu est exclusivement préparé avec des produits locaux. Les possibilités de développement (11 mil-

lions de plats servis annuellement dans la restauration collective) de ces circuits courts sont fortement dépendantes du degré de contractualisation économique. Les défis se situent dans le potentiel d'approvisionnement, les questions logistiques et budgétaires ainsi que dans la nécessaire adaptation des habitudes et des goûts culinaires à la disponibilité saisonnière des aliments.

Cette dernière décennie l'agriculture contractuelle s'est fortement développée à Genève. Ainsi, il existe aujourd'hui 13 projets qui fournissent environ 4 000 ménages. Selon une étude réalisée par le département de l'agriculture, 25% de la population genevoise est intéressé par ces systèmes. Cela signifie qu'il existe encore un grand potentiel de croissance. Celui-ci reste cependant dépendant de la création de liens entre la ville et la campagne par une politique de communication (médiatisme et institutions publiques) et d'éducation. Dans le domaine sensible de l'accès à la terre pour des nouvelles installations, une collaboration avec le département de l'agriculture a été initiée.

Depuis 2011, la Ville de Genève soutient également un groupe de travail pour la détention de poules (engraissement et production d'œufs). Des structures plus grandes d'élevage sont envisagées. Parallèlement, le questionnement critique de l'industrialisation très avancée de la production de volaille s'impose. La Ville de Genève s'est également engagée dans des questions de politique agricole (marché laitier, soutien à une gestion du marché par les producteurs) et dans une politique d'information pour favoriser une consommation plus durable. Malgré cela, le besoin d'une information sur ces questions est très grand, et tant la Ville que l'Etat peinent à s'engager plus durablement sur ce terrain. Un autre domaine qui n'a été traité que très sommairement est constitué par le rapport entre le développement de circuits économiques et d'espaces de vie durables et les implications pour la planification urbaine et l'architecture. A titre d'exemple, on peut citer les possibilités de stockage ou l'accès à des surfaces de distribution et de vente répondant à un intérêt public.

Les défis posés à la société civile locale sont doubles:

1. L'organisation et le regroupement des producteurs et des consommateurs

Il existe aujourd'hui très peu de connaissances partagées et discutées sur les méthodes de production de la filière alimentaire. Le commerce et l'industrie décident dans les tours de



bureaux dans les centres urbains sur les variétés, les modalités et l'organisation de la production, de la transformation et de la distribution. L'appropriation de ces connaissances par les collectivités reste cependant un facteur incontournable pour le développement de la souveraineté alimentaire.

C'est seulement par l'organisation directe et le regroupement des premiers concernés que se réalisera le potentiel de créer des structures sociales et économiques autodéterminées. Le développement de circuits économiques durables ne sera dès lors pas possible sans pression politique et sans représentation directe des intérêts. Dans nos sociétés fragmentées l'expression collective de ses besoins propres reste difficile. Malgré la logique de division des partis qu'il faudra probablement obtenir le soutien des institutions publiques. Les limites de l'exemple de Genève y trouvent leur cause.

2. Le mandat pour les institutions publiques d'assumer leur responsabilité pour déterminer les conditions cadres économiques et juridiques du marché

Dans la dérégulation économique néolibérale l'Etat se retire de sa responsabilité économique. Quotidiennement nous assistons à ce transfert des intérêts publics à des forces économiques privés. Dans le secteur alimentaire la société civile doit revendiquer que l'Etat détermine et oriente le cadre juridique économique pour permettre une planification décentralisée par le bas, permettant ainsi aux acteurs de l'économie locale de se lier contractuellement. Des contrats fiables entre producteurs et consommateurs concernant les quantités, la qualité, les prix, les conditions de livraison et de paiement ne doivent pas être possibles, mais doivent être favorisés.

Rudi Berli, Section Genève

Assemblée d'Uniterre Fribourg au Relais St Jacques, Vuisternens-devant-Romont Mercredi 26 mars 2014

19h30 : Assemblée statutaire

20h15 : Assemblée ouverte *La restauration collective, une opportunité pour des produits locaux équitables!*

Avec Marie Garnier, Conseillère d'Etat; Laurent Thévoz, député; Romain Castella, député et secrétaire de l'Association des produits du terroir du pays de Fribourg; un représentant de la Section Genève d'Uniterre; et Nicole Bardet, FRC-Fribourg

LA VIE DE VOTRE SYNDICAT

Section Genève: au four et au moulin!

La Section Genève mène plusieurs activités, présentées et discutées à l'AG de section du 10 février 2014. Sur le plan des sujets nationaux, elle a abordé les initiatives populaires fédérales de l'USP, des Verts et d'Uniterre. Certains membres ont regretté qu'il ait été impossible de s'unir derrière un seul texte. D'autres ont encouragé la section à s'investir dans l'initiative d'Uniterre estimant que des messages et des valeurs méritent d'être transmises à la population. La section s'est engagée à trouver 200 parrains pour l'initiative populaire sur la souveraineté alimentaire, chacun s'engageant à verser 100.- et à trouver 100 signatures en 18 mois.

Sur les dossiers locaux, la Section a mis sur pied plusieurs groupes de travail thématiques ouverts à tous les membres. L'un traite des relations ville-campagne et a pour objectif d'encourager la Ville et l'Etat à développer une stratégie alimentaire cohérente pour la région. Plusieurs sous-thèmes sont discutés, tels la place de l'agriculture dans les nouveaux quartiers, l'agriculture urbaine, l'aménagement du territoire et les déclassés, les produits de proximité.

Le second groupe est actif sur la question de l'accès à la terre et cherche des solutions à la problématique genevoise qui voit plusieurs jeunes souhaitant s'installer, notamment dans le maraîchage, et des agriculteurs remettant difficilement leurs domaines. Le troisième groupe réfléchit aux questions de saisonnalité et de normes techniques préjudiciables à l'agriculture paysanne. Enfin, les ACP genevoises souhaitent mieux se structurer, notamment pour définir les prix de leurs produits et les faire valoir auprès du label GRTA. Elles souhaitent aussi aménager une place pour la vente directe dans la future plateforme de distribution pour la restauration collective.

Parmi les autres projets en cours: la Semaine de la patate, du 30 mars au 6 avril, en collaboration avec le Mouvement populaire des familles, des ACP, Espace Terroir, Pro Juventute, FRC, Fourchette verte. La Section organisera une visite de ferme le 5 avril et participera à un débat sur le libre échange le 6 avril à la Maison de quartier des Acacias. Pour la Journée internationale des luttes paysannes, le 17 avril, la Section

prévoit deux événements sur Genève. Des détails viendront dans le prochain numéro de votre journal.

Du 18 au 28 septembre, dans le cadre de la Semaine du Goût, la Section organisera quelques événements collectifs. Une séance est prévue avant début avril. Un nouveau projet fédérateur et ambitieux est à l'horizon, en septembre 2015: *Alternatiba-le village des alternatives*, probablement sur la Plaine de Plainpalais. Il réunira pendant quelques jours les projets alternatifs de la région lémanique, issus de différents secteurs, dont l'agriculture.

L'assemblée a formellement convenu d'organiser une AG et 3 séances par année sur des thèmes transversaux et de poursuivre les activités des groupes de travail thématiques. Pour améliorer sa communication à l'interne et vers l'extérieur, la Section renforcera les échanges par courrier, mail, sms et via la rubrique *blog des sections* sur le site d'Uniterre. Enfin, Rudi Berli, maraîcher aux Jardins de Cocagne et secrétaire d'Uniterre depuis 2004, a été officiellement élu Président.

Section Genève

FRACP

Une AG pour l'avenir

Le 13 mars prochain, la Fédération romande d'agriculture contractuelle de proximité (FRACP) invite ses membres et d'autres structures d'ACP à son Assemblée générale. Ce rendez-vous est particulièrement important car il permet de se revoir, d'échanger, et surtout de définir les lignes d'activités et le cadre de fonctionnement futur de la Fédération.

Retour sur 2013

La soirée débutera par un retour sur l'année 2013. La parole sera donnée aux membres du comité et au secrétaire, mais pas seulement. Au vu de la météo très particulière de 2013, il pourrait être intéressant, pour l'échange d'expériences, que de nombreux membres s'expriment sur leur vécu, tant en terme de production que d'évolution de leur structure d'ACP. Il serait particulièrement souhaitable d'aborder la question du contrat, et du fonctionnement ou non de cette notion du risque partagé entre consommateurs et producteurs.

Après les remerciements faits à Luigi d'Andrea pour le travail accompli durant son mandat de secrétaire de la FRACP, après discussion et approbation des comptes, deux budgets seront présentés pour 2015. La situation financière pourrait fortement varier selon l'accueil des membres de la nouvelle grille de cotisations.

Comité à renouveler

Natacha Porcher, Présidente, et Joseph Zisyadis, membre du comité, se retirent en 2014. L'assemblée élira donc de nouvelles personnes pour ces responsabilités. Les intéressés peuvent transmettre leurs candidatures. Idéalement, le comité représente l'ensemble des régions de Suisse romande, puisque toutes ont une ou plusieurs structures d'ACP. Il se réunit environ 5 à 6 fois par année. Le secrétariat dont le mandat a été attribué à Uniterre ainsi que la trésorière, Julia Panetti, appuient administrativement ce comité.



Riches activités à venir

En 2014, de nombreux projets sont prévus. On y compte entre autres l'organisation d'un brunch et le développement de la promotion régionale, autour d'événements tels la Fête des voisins et la Semaine du Goût. Au plan international, Fabienne Tschanz des *Jardins d'Ouchy et du Flon* fera le compte-rendu de la 2ème rencontre européenne de l'agriculture contractuelle de proximité, *Urgenci*. Julien Wuilleumier, de l'Université de Neuchâtel et membre de *Notre Panier Bio*, présentera le Projet européen porté par la FRACP, Grundtvig – Recherche participative, sur l'échange des savoirs. Enfin, Claudia Schreiber présentera un nouveau programme de comptabilité, développé en *OpenSource*, spécialement pour la gestion des structures d'ACP. Le comité reçoit en tout temps d'autres idées et propositions.

Nicolas Bezençon
secrétaire de la FRACP

Agenda

Commission Grandes Cultures & Viande d'Uniterre

Judi 6 mars, 10h

Yverdon, Café Le Tempo

Thèmes: productions fourragères en Suisse, comment relancer? mise en place d'une plateforme nationale, filière pain équitable.

AG de la FRACP

13 mars, 18h

À Agridea-Lausanne, Jordils 1 (Métro: arrêt Jordils)

Journée graines urbaines

15 mars, de 10h à 21h

À Lausanne, Pôle-Sud

Conférences, ateliers, films.

Nord-Sud: Quelles formations pour les paysans?

22 mars, 9h30 à 21h30

Maison des associations, Genève

Co-organisation: Uniterre, GRAD-s, E-Changer, Jardins de Cocagne, Hepia. Info voir encadré

Assemblée Générale de la Section Fribourg d'Uniterre

26 mars

À 19h30: assemblée statutaire

À 20h15: assemblée ouverte

Relais St Jacques, Vuisternens-devant-Romont. Info voir encadré

L'Utopie des Indociles, 40 ans de Longo Mai

Du 29 mars au 17 avril 2014

À Lausanne, Pôle-Sud

9e Festival du Film Vert du 1er au 31 mars

Dans 30 villes de Suisse

www.festivaldufilmvert.ch

Infos: www.uniterre.ch>Agenda

Les sections bougent, de nombreuses activités se passent, voient le jour dans vos sections. N'hésitez pas à prendre contact! Les sections vivent avec vous. Vous y avez votre place!



www.uniterre.ch

Responsable du journal:
Marie-Eve Cardinal, me.cardinal@uniterre.ch

Imprimerie, annonces:
Imprimerie du Journal de Sainte-Croix et Environs, 1450 Sainte-Croix, Tél. 024 454 11 26

Secrétariat du syndicat:
Uniterre, av. du Grammont 9, 1007 Lausanne.
Tél: 021 601 74 67, Fax 021 617 51 75,
Courriel: info@uniterre.ch

Abonnements et changements d'adresse:
Aline Franel, 2105 Travers Tél. 032 863 20 92,
a.franel@uniterre.ch

Cotisations annuelles Paysan: Fr. 200.-
Sympathisant: Fr. 150.- **Soutien:** Fr. 400.-
CCP 17-6872-4, Banque Raiffeisen, Compte Uniterre
No 28496.55, 1564 Dornidier

Commission «par l de lait, 1.- pour le paysan»:
Nicolas Bezençon, 021 601 74 67, lait@uniterre.ch

Commission grandes cultures et viande:
Nicolas Bezençon, gcviande@uniterre.ch

Commission internationale Uniterre:
Rudi Berli, av. des Gares 15, 1201 Genève
Tél. 078 707 78 83, ciu@uniterre.ch
Coordination Européenne Via Campesina:
Valentina Hemmeler Maïga, v.hemmeler@uniterre.ch
Commission vente directe:
Nicolas Bezençon, n.bezencon@uniterre.ch
Commission jeunes-accès à la terre:
Valentina Hemmeler Maïga, v.hemmeler@uniterre.ch